

Arrêté 2025-AG-021 portant recevabilité des listes de candidatures pour les élections des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Mayotte

Scrutin du mardi 24 juin (9h00 heure de Mayotte) au mercredi 25 juin 2025 (9h00 heure de Mayotte)

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2023-1356 du 29 décembre 2023 relatif à la transformation du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu les statuts de l'Université de Mayotte approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte en sa séance du 06 juin 2024 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2025-AG-003 du 29 janvier 2025 portant révision des statuts de l'Université de Mayotte ;

Vu l'arrêté n° 2025-AG-018 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Mayotte ;

Vu l'ensemble des candidatures déposées dans le cadre des élections au Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte ;

Le Président de l'Université de Mayotte

Arrête

Article 1^{er} : Listes de candidatures recevables

Dans le cadre des élections susvisées, des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte, sont déclarées recevables les candidatures suivantes :

- **Collège A. Professeurs des universités et assimilés :**

Liste	Université Plurielle
Candidats	1. SUCRE Elliott 2. WHARTON Sylvie

Liste	TOUS UNIS POUR L'UNIVERSITE DE MAYOTTE
Candidats	1. RASOAMPARANY Jean Marie

- **Collège B. Autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés**

Liste	Unité et Transparence pour l'UMAY
Candidats	1. DUBOIS Marc 2. MEGEVAND Laura

Liste	Thomas M'Saïdé, Ensemble, bâtissons l'Université de Mayotte
Candidats	1. M'SAÏDIÉ Thomas

- **Collège C. Autres personnels enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement pour leurs activités de recherche ne relevant pas des catégories précédentes**

Liste	PARTAGER-AGIR-INNOVER !
Candidats	1. ROSE Jean Louis 2. DI BETTA Myriam

Liste	ENSEMBLE, BATISSONS L'UNIVERSITE DE DEMAIN
Candidats	1. AYITE Léopold 2. BAROUCH Carole-Anne

Liste	Unité et Transparence
Candidats	1. WALTER Raymond 2. TESSON Marine

- **Collège BIATSS. Représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé**

Liste	UNIR – Université Novatrice Inclusive et Résiliente
Candidats	1. MADI ALI Soulaïmana 2. OUSSENI Rahamatou

Liste	NARKÉ VOIMOJA
Candidats	1. SOUFFOU Aktoibi 2. MAOULIDA Raïnya

Liste	UNIVUMAY
Candidats	1. GOASDUFF Carole 2. SELEMANI Mahadali

- **Collège Usagers**

Liste	MUSSOMO
Candidats	1. ELISABETH-MESNAGER Yoann Daniel 2. ALI MARI Zahara 3. AHMED Nadjib 4. KARANI Rasnati Cyel

Liste	Niya moja oudza loulou « Ensemble pour agir »
Candidats	1. ATTOUMANI Nousra 2. CHAMSIDDINE ABDOU Bendji 3. ABDOU Chaïma 4. MOHAMED Faïdhoine

Article 2 : Publicité et exécution

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Université de Mayotte. Le présent arrêté sera également publié au recueil des Actes Administratifs de l'Université de Mayotte et sur l'intranet de l'établissement.

Fait à Dombéni, le 06 juin 2025

Le Président de l'Université de Mayotte



Abal-Kassim CHEIK AHAMED